

Avis public d'élection

Municipalité

Saint-Cyprien-de-Napierville

Scrutin du

2013 11 03
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-Cyprien-de-Napierville

Municipalité

par Nancy Trottier, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire et conseillers municipaux des sièges no.1 à 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2013 09 20 au 2013 10 04
année mois jour année mois jour

JOURS :	<u>lundi</u>	HEURES :	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>17 h</u>
	<u>mardi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>17 h</u>
	<u>mercredi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>17 h</u>
	<u>jeudi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>17 h</u>
	<u>vendredi</u>		De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>17 h</u>

À NOTER - Le vendredi 2013 10 04 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2013 11 03 **de 10 h à 20 h**
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2013 10 27 **de 12 h à 20 h**
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Carmen Beaudin

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Madame Carmen Beaudin

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection
Adresse : 121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville

450 245-3658
Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint
Adresse : 121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville

450 245-3658
Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, le

2013 08 20
année mois jour

Municipalité

Président d'élection